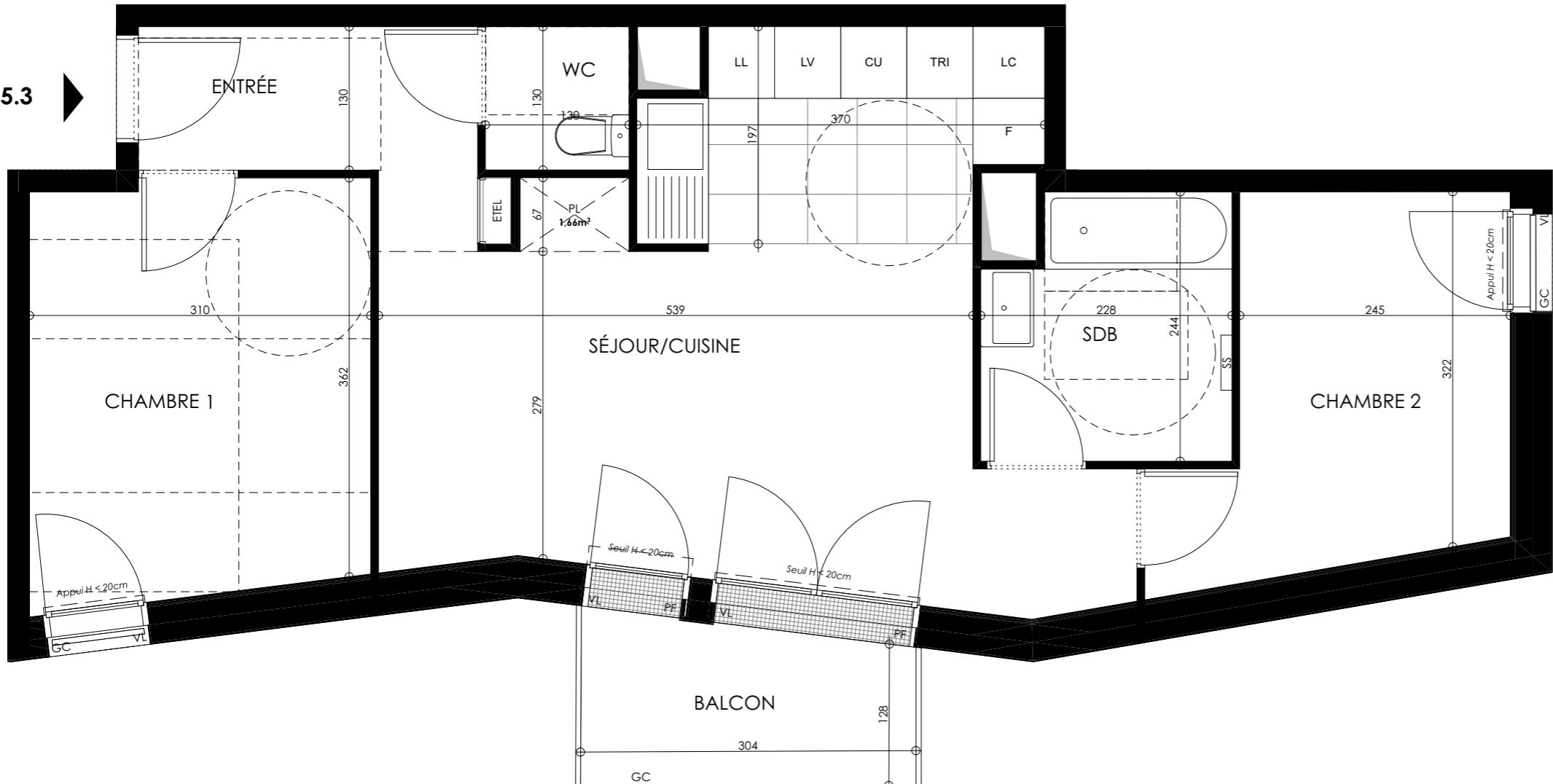




PLAN PRÉLIMINAIRE DE RÉSERVATION

B2.5.3



ÉCHELLE GRAPHIQUE :



NOTA :
 Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs.
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette) et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

NATURAL

Plan de localisation



Appartement	3 pièces	R+5
Chambre 1	11,61	
Chambre 2	9,17	
Entrée	4,67	
Sdb	5,16	
Séjour/cuisine	25,20	
Wc	1,70	
Total surface habitable :	57,51 m²	

BALCON 4,47
Surface annexe : 4,47 m²

Légende:

LC : Linéaire complémentaire (NF HABITAT) Gaine technique : 
 TRI : Espace de tri
 LL : Emplacement lave-linge
 LV : Emplacement lave-vaisselle
 F : Emplacement réfrigérateur
 CU : Emplacement cuisson
 ETEL : Espace technique électrique du lgt.
 PF : Porte-fenêtre
 FF : Fenêtre fixe
 GC : Garde-corps
 VR : Volet roulant
 VL : Volet roulant à lames
 AV : Fenêtre toute hauteur avec allège vitrée à 1,00m
 PLC : Placard
 PV : Pare-vue
 TV : Prise TV
 Soffite et faux plafonds : 
 Retombée poutre : 

Indice : 0

Date : 28/11/2025